Investment Canada

1989-90 Estimates

Part III

Expenditure Plan

89-03600/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1989

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1990-III-62
ISBN 0-660-54731-7

1989-90 Estimates

Part III

Investment Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1989-90 4
B. Use of 1987-88 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1989-90
   1. Highlights 6
   2. Summary of Financial Requirements 6
B. Recent Performance
   1. Highlights 7
   2. Review of Financial Performance 8
C. Background
   1. Introduction 9
   2. Mandate 10
   3. Program Objective 10
   4. Program Description 10
   5. Program Organization for Delivery 11
D. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 13
   2. Initiatives 13
   3. Update on Previously Reported Initiatives 15
E. Program Effectiveness 15
F. Performance Information and Resource Justification 17

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 21
   2. Personnel Requirements 22
   3. Net Cost of Program 23

Spending Authorities

A. Authorities for 1989-90 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1989-90 Main Estimates	1988-89 Main Estimates
	Investment Canada		
50	Program expenditures	8,632	8,369
(S)	Contributions to employee benefit plans	926	885
	Total Agency	**9,558**	9,254

Votes - Wording and Amounts

Vote (dollars)		1989-90 Main Estimates
	Investment Canada	
50	Investment Canada - Program expenditures	**8,632,000**

Program by Activity

(thousands of dollars)	1989-90 Main Estimates				1988-89 Main Estimates
	Authorized person-years	Budgetary Operating	Capital	**Total**	
Investment Development	126	9,528	30	**9,558**	9,254
1988-89 Authorized person-years	127				

Note: The person-year figures for the upcoming fiscal year 1989-90 exclude Ministers' exempt staff and Governor in Council appointees since these person-years are no longer controlled by Treasury Board.

B. Use of 1987-88 Authorities - Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Investment Canada			
45	Program expenditures	8,257,000	8,557,000	**8,520,245**
(S)	Contributions to employee benefit plans	846,000	910,000	**910,000**
	Total Program - Budgetary	9,103,000	9,467,000	**9,430,245**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1989-90

1. Highlights for the Estimates Year

During the 1989-90 fiscal year, the Agency will continue to contribute to the government's objective of economic renewal for Canada. The Agency will:

- target its investment prospecting activities more sharply on specific countries and industrial sectors (see page 13);
- produce and distribute updated communications materials in support of Canada's investment promotion activities abroad (see page 14);
- promote Canada's enhanced position as an investment location resulting from the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA) (see page 14);
- implement amendments to the Act and Regulations reflecting the provisions of the Canada-U.S. Free Trade Agreement and advise investors regarding their status under the new provisions (see page 14);
- assess investment decisions in light of the new investment climate characterized by the Canada-U.S. Free Trade Agreement and revised taxation laws (see page 14); and
- advise on trade-related investment issues with respect to the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and the proposed further economic integration of the European Economic Community (see page 14).

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements

(thousands of dollars)	Estimates 1989-90	Forecast 1988-89	Actual 1987-88
Investment Canada	9,558	9,200	9,430
Person-years	126	126	121

Explanation of Change: The financial requirements for 1989-90 are 3.2% or $304,000 higher than the 1988-89 Main Estimates of $9.2 million (see Spending Authorities, page 4). This increase is due to:

	($000)
• increased salary levels due to inflation allowances for salaries and wages, and employee benefits;	304

Explanation of 1988-89 Forecast: The 1988-89 forecast (which is based on information known to management as of November 30, 1988) is $54,000 or 0.6% lower than the 1988-89 Main Estimates of $9.2 million (see Spending Authorities, page 4). The difference reflects the following item:

	($000)
• a potential underutilization in salary and wages due to delays in staffing vacant positions.	54

B. Recent Performance

1. Highlights for the Year in Progress and the Past Year

Investment Canada continues to play a major role in promoting the message abroad that Canada is an excellent place in which to invest and conduct business. Through support for Canada's Investment Counsellors abroad, through the distribution of promotional materials, through investment prospecting, through efficient processing of investments subject to review, and through numerous meetings with business investors and intermediaries in Canada and abroad, the Agency is conveying a positive and businesslike image of Canada as an attractive investment site.

Highlights of the Program in 1988-89:

- very promising results were achieved in response to Agency investment prospecting initiatives in high-technology sectors in the United Kingdom, France, Germany, Italy and Japan. The Agency was responsible for bringing together many Canadian

and non-Canadian business people in high-technology sectors to discuss business alliances, greenfield investment in Canada and technology transfers;

- both domestic and foreign business investment in Canada has been very strong in 1988. Based on experience to mid-year, it is forecast that foreign direct investment in Canada in 1988 will exceed the all-time record reached in 1987 (see page 15);

- in response to the Canada-U.S. Free Trade Agreement, the Investment Canada Act and associated regulations and guidelines were amended;

- the Agency produced new forms and information to communicate and provide for implementation of the new policies and procedures related to the Agency's regulatory function arising from the Canada-U.S. Free Trade Agreement; and

- in preparation for the Canada-U.S. Free Trade Agreement, the Agency produced unique briefing materials for Canadian Investment Counsellors and Commercial Secretaries abroad and new promotional materials designed to tell overseas and American investors of the additional advantages the Agreement offers to businesses in Canada.

Highlights of the Program's performance for 1987-88:

- Canada achieved a record level of foreign direct investment, and net flows of portfolio investment by non-residents reached the second highest level ever (see pages 15 and 17);

- Canada maintained its ranking by the World Economic Forum's annual survey of national competitiveness (see page 16);

- the Agency participated in the meeting of federal, provincial and territorial ministers responsible for regional economic development, in Whitehorse in May 1987, leading to new levels of intergovernmental cooperation; and

- the Agency launched new publications which included a quarterly newsletter distributed internationally, (Investing In Canada), and a high-quality promotional handout (Prospectus Canada) (see page 18).

2. Review of Financial Performance

Figure 2 summarizes the major changes in financial requirements that occurred in 1987-88.

Figure 2: 1987-88 Financial Performance

(thousands of dollars)	1987-88		
	Actual	Main Estimate	Change
Investment Canada Program	9,430	9,103	327
Person-years	121	127	(6)

Explanation of Change: The 1987-88 expenditures were $327,000 or .04% higher than the Main Estimates. This was due mainly to the following factors:

	($000)
• a decrease in salary and wage requirements as a result of delays in staffing vacant positions, offset by increased costs for Contributions to employee benefits plans; and	27
• supplementary estimates (D) for advisory services.	300

C. Background

1. Introduction

The Investment Canada Act came into force on June 30, 1985. It was enacted by Parliament to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians that contributes to economic growth and employment opportunities. The Act also provides for review, in order to ensure net benefit to Canada, of significant investments in Canada by non-Canadians.

Federal efforts in investment development involve close coordination among three organizations -- Investment Canada, the Department of Regional Industrial Expansion and the Department of External Affairs (International Trade). Investment Canada has an overall federal coordinating role and is responsible for policy and research in relation to investment development and the Canadian investment climate. Additionally, Investment Canada serves as a federal focal point for services to promote and facilitate investments, complementing the activities of others through the preparation and coordination of promotional and research materials and communications resources and advertising. It is also responsible for the regulatory

requirements of the Investment Canada Act. The Department of External Affairs (International Trade), with its extensive representation abroad, has responsibility for day-to-day international investment promotion activities abroad. The Department of Regional Industrial Expansion, with its network of regional offices, has responsibility for research relating to Canadian industrial requirements and for sectoral and regional investment activities in Canada.

The effective operational coordination of federal investment promotion activities is ensured by means of a committee chaired by the President of Investment Canada and consisting of the deputy ministers from the Departments of Regional Industrial Expansion and External Affairs (International Trade), and senior-level representatives from the Departments of Finance, and Employment and Immigration.

2. Mandate

Section 6 of the Investment Canada Act provides for the establishment of an Agency, Investment Canada, to advise and assist the Minister responsible for the administration of the Act. The responsible Minister is the Minister of Regional Industrial Expansion. Investment Canada's role is one of active promotion of business investment by Canadians and non-Canadians while assisting the Minister with policy advice and by ensuring that significant investments by non-Canadians are beneficial to Canada.

3. Program Objective

To contribute to Canada's economic growth by being a catalyst and the focal point for public and private efforts to foster increased investment which benefits Canada.

4. Program Description

Section 2 of the Investment Canada Act states that:

> "Recognizing that increased capital and technology would benefit Canada, the purpose of this Act is to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians that contributes to economic growth and employment opportunities and to provide for the review of significant investments in Canada by non-Canadians in order to ensure such benefits to Canada."

The government has emphasized a commitment to adopt policies that foster higher levels of investment, greater innovation, increased international competitiveness, and a positive climate for the development and growth of new enterprises.

As a part of its economic agenda, the government tabled the Investment Canada Bill on December 7, 1984. On June 30, 1985, the

Investment Canada Act became law, replacing the Foreign Investment Review Act and establishing a new agency, Investment Canada.

The role of Investment Canada is three-fold:

- to promote investment in Canada by Canadians and non-Canadians;
- to undertake research and provide policy advice on matters relating to investment; and
- to review significant investments by non-Canadians to ensure net benefit to Canada.

5. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The current Investment Canada Program consists of one activity, which is broken down into sub-activities: encouraging and promoting investment in Canada, including policy development and research; determining the reviewability of investments, assessing proposals and monitoring conformance; and administration.

Figure 3: Activity Structure

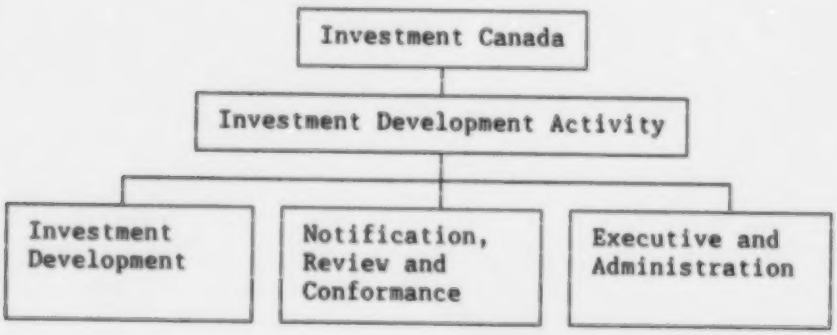

The Agency's resources grouped by sub-activity and organization for 1989-90 appear as in Figure 4. However, as Investment Canada is managed as one program, the sub-activity costs are estimated.

Figure 4: Resources by Organization/Sub-Activity ($000)

		Sub-Activities			
Organization	**P-Y**	Investment Development (65 P-Y)	Notification, Review & Conformance (27 P-Y)	Executive & Administration (34 P-Y)	TOTAL (126 P-Y)
President	7			618	618
Investment Development	37	3,204			3,204
Investment Review	16		875		875
Corporate Secretary	11		675		675
Investment Research & Policy	28	2,164			2,164
Corporate Services	27			2,022	2,022
Total	**126**	**5,368**	**1,550**	**2,640**	**9,558**

Organization Structure: Investment Canada is located entirely in Ottawa. It is headed by a chief executive officer (President) who is appointed by the Governor in Council and is responsible to the Minister for the work of the Agency. The Agency has five operational units each of which report directly to the President: the Investment Development Division; the Investment Review Division; the Investment Policy and Research Division; the Corporate Secretary Division; and the Corporate Services Division.

Working with other federal departments, the provinces and territories, and the Canadian business community, the **Investment Development Division** promotes Canada's investment in Canada and provides services to investment communities in both Canada and abroad. The division is a focal point for federal investment-promotion efforts and federal-provincial collaboration related to investment development. In conjunction with other federal departments, it prepares and implements domestic and international investment-development strategies

and activity plans, and facilitates investment in Canada by providing investment counselling services to investors and their advisors.

The Investment Review Division is responsible for revieving and assessing investment proposals for net benefit to Canada and ensuring that formal plans and undertakings given by investors are carried out.

Investment Research and Policy carries out strategic research in support of the Agency's activities, systematically monitors the investment environment in Canada and selected competing jurisdictions, develops and maintains a data base of information relevant to investment, and conducts analyses of Canadian (federal and provincial) as well as international initiatives, laws, regulations and policies that affect investment.

The Corporate Secretary Division examines and certifies all notifications and applications for review submitted by investors pursuant to the Act, prepares ministerial opinions on status and non-status questions submitted by investors, responds to and advises the Minister on requests for early implementation, provides legal advice on the interpretation and application of the Act and Regulations, coordinates requests received under the Access to Information and Privacy Acts, and monitors investment activity in Canada to ensure compliance with the Act.

The Corporate Services Division is responsible for the provision of advice, guidance, and services to the Agency in the areas of human resource management, coordination of strategic and operational planning, financial management, administrative and computer services, and program evaluation.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

The two factors most likely to determine the Canadian investment climate in 1989-90 and beyond are the Canada-U.S. Free Trade Agreement and Canadian tax reform. Investment Canada will need to devote resources to monitoring the investment decisions of business people in Canada and outside Canada as they respond to these major changes in Canada's business climate.

Many industrialized countries are conducting aggressive, well-developed, investment-promotion campaigns seeking job-creating and technology-bearing investment. Just as Canada has to be competitive in the trade of goods and services, so it has to be competitive in attracting and retaining quality investment.

2. Initiatives

The initiatives planned for 1989-90:

- adopt more aggressive, more focussed **investment prospecting** initiatives related to selected strategic technologies -- biotechnology, advanced materials, optoelectronics, computer softvare;

- develop **nev publications** to support the promotional initiatives in specific markets, including two special issues of the Agency's newsletter, Investing in Canada, - "Focus on Europe", and "Focus on Asia", high-quality testimonials from firms participating in stategic technologies sectors or from targetted areas, and magazine supplements;

- **implement amendments to the Act and Regulations** relating to the reviev and notification of investments reflecting the provisions of the Canada-U.S. Free Trade Agreement, ensure effective communication of the changes to investors, and provide advice to investors regarding their status and the application of the nev provisions;

- place an increased emphasis on promoting business **investment in Canada as a base from which to serve the North American market** by pointing to the benefits for investors resulting from the Canada-U.S. Free Trade Agreement;

- monitor and assess **business investment decisions** of Canadians and non-Canadians in response to the Canada-U.S. Free Trade Agreement, and tax reform and other changes to Canada's business environment - regulatory, competitive and technological;

- give greater emphasis to the **promotion of investment in Canada** through the promotion of joint ventures, world product mandates and alliances between venture capital-funded companies;

- give greater emphasis to the **tracking of domestic business investment**, the establishment of joint ventures, the securing of world product mandates by Canadian businesses as well as to Canadian direct investment abroad, portfolio investment by non-residents in Canada and the investment prospecting programs and incentives of other countries;

- **advise on the development of Canadian policies** regarding the further economic integration of Europe scheduled for 1992 and multi-lateral negotiations under GATT; and

- implement a **formal program evaluation function** to complement on-going measurement of program performance and to allow a more in-depth examination of the Agency's key activities. The Investment Development sub-activity will be the first evaluation to be undertaken.

3. Update on Previously Reported Initiatives

Most of the initiatives listed in last year's submission have been concluded or are well on their way to completion:

- new investment prospecting programs, supported by "Briefs to Business Managers" and Canadian sector profiles, were undertaken in the United Kingdom, the Federal Republic of Germany, Japan, Italy and the United States with the objective of interesting foreign firms in greenfield investment in Canada or in joint ventures or other types of alliances with Canadian companies.

  These initiatives contributed to record foreign direct investment levels in 1987;

- the responses of Canadian and non-Canadian business investors to the Canada-U.S. Free Trade Agreement have been closely monitored. Early indication is that business is very bullish with respect to business investment in Canada and it is anticipated that increases in business investment will materialize; and

- within the Agency's research program, a number of studies were published - for example, Venture Capital in Canada and Strategic Partnering.

E. Program Effectiveness

Again during the past year, Investment Canada contributed to the government's program of economic renewal for Canada. Through representing Canada at national and international meetings of investors and business leaders, through its unique investment prospecting initiatives and communication programs, and through numerous meetings with individual potential investors, Investment Canada has conveyed the message that Canada offers an attractive business climate and many promising investment opportunities.

The results include:

- a record level of foreign direct investment (FDI) flows into Canada -- $10.2 billion in 1987. Both domestic and foreign business investment in Canada has been very strong in 1988. Based on experience to mid-year, it is forecast that foreign direct investment in Canada in 1988 will exceed the 1987

record. Net portfolio investment by non-residents in Canada in 1987 was $14.7 billion, second only to 1986 (see Figure 5 on page 17 for FDI flows);

- the attraction of a number of specific technology-bearing investments to Canada as a result of the investment prospecting and investor services capabilities of the Agency and as a result of the unique support the Agency provides to Canadian Investment Counsellors abroad;

- reports from Canadian missions abroad and from business leaders that Canada's image as an attractive site for investment continues to improve;

- the World Economic Forum's annual survey of national competitiveness for 1987 ranked Canada sixth among the 22 countries of the Organization for Economic Cooperation and Development for the second year -- up from eleventh place in 1984 and seventh in 1985; and

- investments supported by Investment Canada can be cited as examples of positive results that can be achieved. Some examples are:

  - a French firm that was interested in building a foundry to produce aluminum cylinder heads and intake manifolds for North American automakers. The firm considered many North American locations for its new facility and as a result of a joint effort with the Province of Quebec, the Department of Regional Industrial Expansion and others, the firm decided to proceed with a large investment ($115 million) in Quebec;

  - a privately held U.S. corporation had developed a hand-held portable blood chemistry analyser unit using cutting edge technology in the semi-conductor field. The firm was exploring one site in Canada along with nearly a dozen other U.S. locations. The Agency immediately put together a team from federal and provincial departments, and the municipal authority, and coordinated all efforts with the Consulate General in the United States. The firm has established its Canadian operations in Kanata, Ontario; and

  - a U.S.-based defence contractor was interested in establishing an operation in Canada. The Agency arranged high level meetings with defence industry participants in a variety of federal departments. The firm was also put in touch with local municipal development corporations. The firm is nov established

in Canada and has become an active participant in the high-technology industry.

Figure 5: Gross Inflows of FDI in Canada 1982-1987

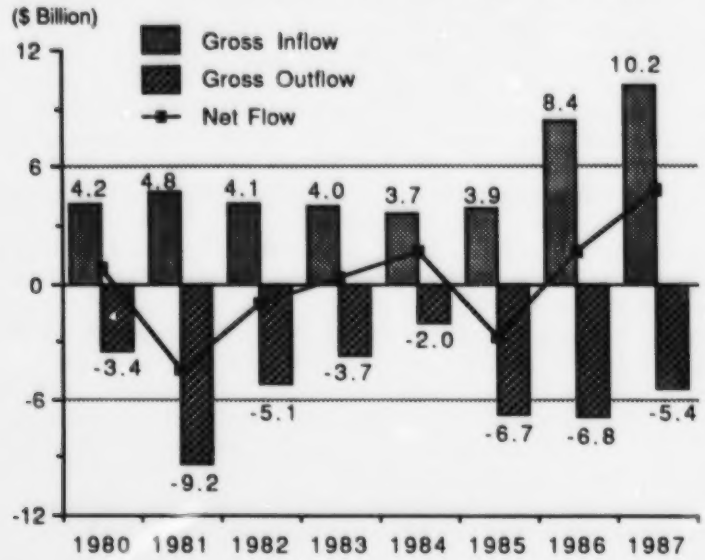

* Source: Statistics Canada

F. Performance Information and Resource Justification

The mandate and activities of Investment Canada are an important part of the government's program for economic reneval for Canada. Encouraging greater investment in Canada by Canadians and attracting quality investment from abroad contribute to that economic renewal through making Canada more internationally competitive. To achieve these objectives, Canadians must be brought to a realization of the importance of investment, both domestic and foreign, and non-Canadians must get the clear message that Canada welcomes investment and is a good place in which to do business. The international competition for technology-bearing investment is sophisticated and intense. To succeed, Canada must be creative and aggressive.

Investment Canada provides Canada with a unique base of investment expertise and an investment-development focus. Its investment prospecting, its research, its communications materials, and its service to potential investors, enable Canada to compete in the promotion of business investment in Canada by Canadians and non-Canadians.

The results to date are encouraging, but suggest that more must be done. The challenge nov is to maximize the opportunities afforded to Canada by the Canada-U.S. Free Trade Agreement and by tax reform.

Canadians must be encouraged to invest more at home; non-Canadians must be brought to the recognition that Canada is the preferred base from which to serve the North American market.

As reported above, foreign direct investment in Canada is at a record level and is continuing to rise. Both domestic business investment and portfolio investment by non-residents are strong.

The Agency's efforts to promote quality greenfield and joint-venture investment in Canada, and to convey the message that Canada welcomes foreign investment and is an attractive site from which to serve North American and global markets in 1988-89, included:

- the holding of numerous face-to-face meetings and seminars with potential investors, business leaders and financial intermediaries in London, Paris, Lyon, Frankfurt, Munich, Cologne, Geneva, Zurich, Davos, Tokyo, Osaka, Hong Kong, and San Francisco, totalling thousands of individuals;

- representing Canada at major national and international meetings of investors and business leaders, including the World Economic Forum's Symposium in Davos, Switzerland; the Industrial Developers Association of Canada's Annual Conference; the American Industrial Development Research Council Conference in Chicago; and the Financial Analysts Forum Annual Conference in San Francisco;

- the giving of approximately 70 speeches in Canada and abroad by senior Agency representatives, including at the annual biotechnology fair in Santa Clara, California, at the Business Opportunities in Canada Conference in Toronto, and the International Investors Forum in Vancouver;

- the Agency participated in the World Convention of Fast Growing Companies in Montreal, and played a lead role in arranging for an incoming mission of Japanese biotechnology firms;

- the supporting of ministerial missions to Italy, Germany, France, Switzerland, the United Kingdom, and the United States;

- the preparation and production of unique promotional materials in English, French, German and Japanese including 55,000 copies of Prospectus Canada, and 13,000 special issue copies of the quarterly newsletter Investing in Canada (in addition to the usual 10,000 copy run per issue);

- the provision of responses and other assistance to approximately 5,000 persons approaching the Agency for information about investing in Canada; and

- the active and direct working with approximately 250 companies interested in making new investments in Canada.

Concerning the Agency's review function, a total of 1,063 investments -- 862 notifications and 201 reviewable applications -- were submitted by investors during the period from April 1, 1987, to March 31, 1988. After adjusting for withdrawals, incomplete documentation, and proposals which had not been completely processed by the end of the fiscal year, the number of investments totalled 937 (see Figure 6).

Figure 6: Trend in Number of Investments Subject to the Act

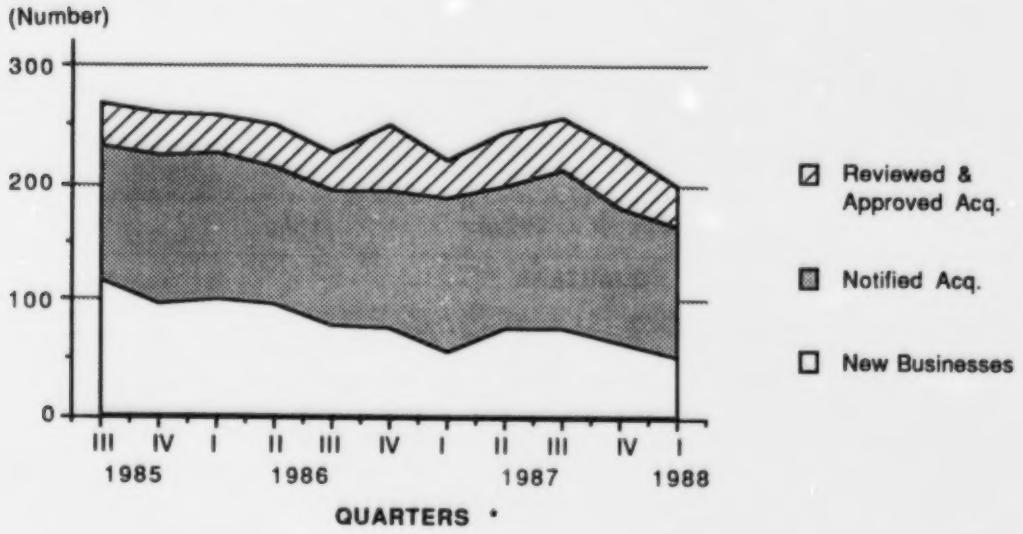

* (Cumulative data 30/06/85 - 31/03/88)

Of these 937 investments, 275 were new business investments with planned investment of $346.5 million, and 662 (including 178 reviewable applications) were investments involving the acquisition of control of Canadian businesses with total assets of $20.2 billion (see Figure 7).

With respect to reviewable transactions, the median time to examine the investments and reach a decision on benefit to Canada was 34 days during the fiscal year which ended March 31, 1988.

Figure 7: Value of Investments Subject to the Act

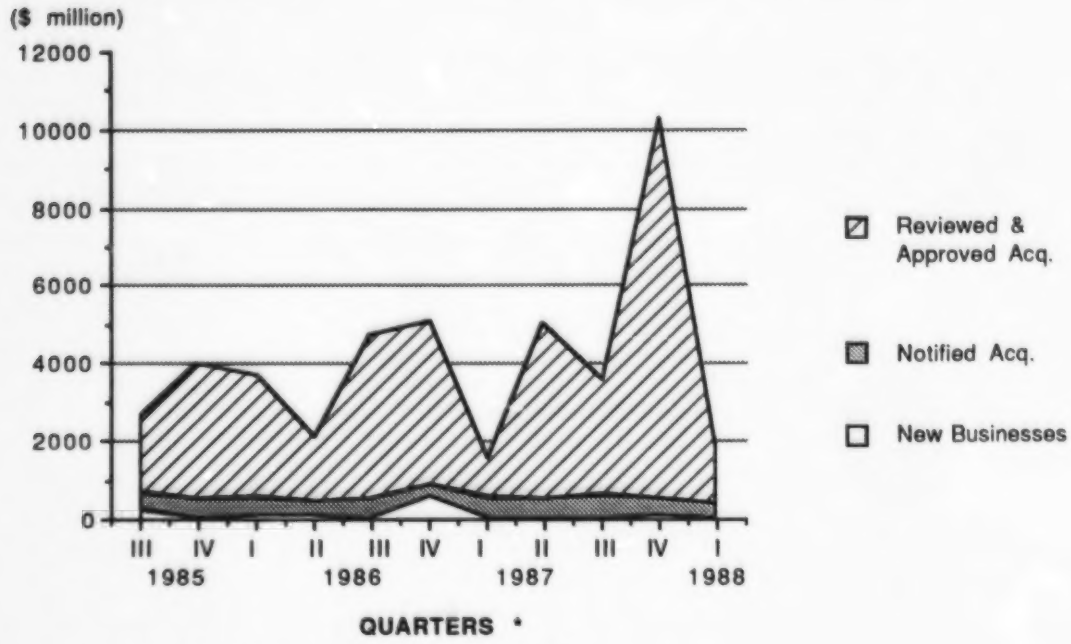

* (Cumulative data 30/06/85 - 31/03/88)

During the current fiscal year, the Corporate Secretary Division worked on amendments to the Investment Canada Act, regulations and guidelines. These amendments, which establish rules for American investors, reflect the changes to the Investment Canada Act required by the passage of the free trade legislation into law.

All notifications and applications are examined for conformity with the Investment Canada Act and regulations by the Corporate Secretary Division.

The Corporate Secretary Division was also active in responding to informal inquiries pertaining to interpretation and application of the Investment Canada Act. During fiscal year 1987-88, approximately 1,960 (an average of 38 per week) such inquiries were handled by the Division.

The Corporate Secretary Division is also responsible for the processing of formal ministerial opinions issued under the Investment Canada Act. A total of 45 opinions concerning the applicability of the Act to particular investments, and 5 opinions concerning the status of investors, were issued during the period from April 1, 1987, to March 31, 1988. Average turnaround times were 18 days and 79 days respectively.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Investment Canada financial requirements by object are presented in Figure 8.

Figure 8: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1989-90	Forecast* 1988-89	Actual 1987-88
Personnel			
Salaries and wages	5,981	5,769	5,661
Contributions to employee benefit plans	926	885	910
	6,907	6,654	6,571
Goods and services			
Transportation and communications	710	670	527
Information	350	267	329
Professional and special services	1,060	1,015	1,338
Rentals	180	170	132
Purchased repair and upkeep	130	155	123
Utilities, materials and supplies	190	188	245
Other subsidies and payments	1	1	4
	2,621	2,466	2,698
Total operating	9,528	9,120	9,269
Capital	30	80	161
	9,558	9,200	9,430

* 1988-89 forecast is based on information available to management as of November 30, 1988.

2. Personnel Requirements

Personnel expenditures account for 72.2% of the total expenditures of the Program. A profile of the Program's personnel requirements is provided in Figure 9.

Figure 9: Details of Personnel Requirements

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1989-90 Average Salary Provision
	89-90	88-89	87-88		
Management	15	16	16	56,200-123,400	88,776
Scientific and Professional					
Economics, Sociology, and Statistics	7	7	6	16,185- 77,100	48,683
Library Science	2	1	1	22,042- 52,255	35,595
Administrative and Foreign Services					
Administrative Services	6	7	7	15,178- 64,300	41,471
Commerce	31	33	32	16,748- 69,116	56,126
Computer Services	2	2	2	21,587- 70,665	31,685
Financial Administration	3	1	1	14,100- 63,177	48,559
Information Services	6	5	4	15,055- 64,300	44,492
Personnel Administration	5	4	4	14,737- 60,493	46,074
Program Administration	5	4	4	15,178- 64,300	36,640
Technical					
Social Science Support	2	2	2	14,009- 64,044	31,169
Administrative Support					
Clerical and Regulatory	10	11	11	14,338- 35,194	24,929
Data Processing	2	2	2	14,912- 41,166	30,927
Secretarial, Stenographic, Typing	27	29	27	14,210- 35,419	25,386
Other	1	1	1	17,034- 35,284	
Operational					
Other	2	1	1	14,755- 44,350	

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1988. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

	Non-Controlled Person-Years			Current Salary Range	1989-90 Average Salary Provision
	89-90	88-89	87-88		
Other	1			0-147,700	

3. Net Cost of Program

The Estimates of the Program include only those expenditures to be charged to its voted authorities. Figure 10 provides details of other cost items which need to be taken into account to arrive at the estimated total cost of the Program.

Figure 10: Total Estimated Cost of the Program for 1989-90

(thousands of dollars)	Main Estimates 1989-90	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost 1989-90	1988-89
	9,558	950	10,508	10,282

* Other costs of $950,000 consist of: ($000)

- accommodation received without charge from Public Works Canada 785
- cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada 13
- employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat 152

Investissement Canada

Budget des dépenses 1989-1990

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1990-III-62
ISBN 0-660-54731-7

Budget des dépenses 1989-1990

Partie III

Investissement Canada

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour objet d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1989-1990 4
B. Emploi des autorisations en 1987-1988 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1989-1990
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 7
B. Rendement récent
1. Points saillants 7
2. Examen des résultats financiers 9
C. Données de base
1. Introduction 9
2. Mandat 10
3. Objectif du Programme 10
4. Description du Programme 11
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 11
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 14
2. Initiatives 14
3. État des initiatives annoncées antérieurement 15
E. Efficacité du Programme 16
F. Données sur le rendement et justification des ressources 18

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 23
2. Besoins en personnel 24
3. Coût net du Programme 25

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1989-1990 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1989-1990	Budget principal 1988-1989
	Investissement Canada		
50	Dépenses du Programme	**8 632**	8 369
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**926**	885
	Total de l'organisme	**9 558**	**9 254**

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1989-1990
	Investissement Canada	
50	Investissement Canada - Dépenses du Programme	**8 632 000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1989-1990			Total	Budget principal 1988-1989
	Années-personnes autorisées	Budgétaire Fonctionnement	Dépenses en capital		
Développement de l'investissement et stratégie	126	9 528	30	**9 558**	9 254
Années-personnes autorisées en 1988-1989	127				

Nota: Les données sur les années-personnes pour l'année financière 1989-1990 excluent le personnel exempté des ministres et des personnes nommées par le gouverneur en conseil étant donné que ces années-personnes ne relèvent plus du Conseil du trésor.

B. Emploi des autorisations en 1987-1988 - Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Investissement Canada			
45	Dépenses du Programme	8 257 000	8 557 000	8 520 245
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	846 000	910 000	910 000
	Total du Programme - Budgétaire	9 103 000	9 467 000	9 430 245

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1989-1990

1. Points saillants pour l'année budgétaire

Durant l'année financière 1989-1990, l'Agence continuera de participer à la réalisation de l'objectif de renouveau économique du Canada fixé par le gouvernement, à savoir:

- cibler davantage ses activités de recherche d'investissement sur des pays et des secteurs industriels précis (voir page 14);
- produire et distribuer des documents de communication à jour à l'appui des activités de promotion des investissements du Canada à l'étranger (voir page 14);
- promouvoir une meilleure position pour le Canada en tant que lieu d'investissement, à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (voir pages 14 et 15);
- mettre en oeuvre les modifications à la Loi et au Règlement reflétant les dispositions de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et informer les investisseurs de leur statut en vertu des nouvelles dispositions (voir page 14);
- évaluer les décisions d'investissement à la lumière du nouveau climat d'investissement caractérisé par l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et les nouvelles lois sur l'impôt (voir page 15); et
- fournir des conseils sur l'orientation de la politique canadienne relative aux mesures d'investissement commercial dans le cadre des négociations multilatérales de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et à l'égard de l'intégration économique ultérieure de la Communauté économique européenne (voir page 15).

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1: Besoins financiers

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Prévu 1988-1989	Réel 1987-1988
Investissement Canada	9 558	9 200	9 430
Années-personnes	126	126	121

Explication de la différence: Les besoins financiers pour 1989-1990 excèdent de 3,2 % ou 304 000 $ le Budget des dépenses principal de 1988-1989, qui s'établissait à 9,2 millions de dollars (voir à la page 4, Autorisations de dépenser). Cette augmentation est attribuable à:

	(en milliers de dollars)
• l'augmentation des niveaux des salaires par suite des provisions pour inflation au chapitre des traitements et salaires et des avantages sociaux;	304

Explication des prévisions pour 1988-1989: Les prévisions pour 1988-1989 (qui sont fondées sur les renseignements dont la direction disposait au 30 novembre 1988) sont inférieures de 54 000 $, soit 0,6 % à celles du Budget des dépenses principal pour 1988-1989, qui s'établissaient à 9,2 millions de dollars (voir à la page 4, Autorisations de dépenser). Cette différence s'explique par l'adjonction du poste suivant:

	(en milliers de dollars)
• une sous-utilisation potentielle en traitements et salaires attribuable à des retards à combler les postes vacants.	54

B. Rendement récent

1. Points saillants pour l'exercice en cours et l'exercice précédent

Investissement Canada continue de jouer un rôle très important dans la promotion du Canada à l'étranger, en faisant valoir l'intérêt d'y investir et d'y faire des affaires. En fournissant son appui aux conseillers en investissement du Canada à l'étranger, en diffusant des documents promotionnels, en recherchant des possibilités d'investissement, en analysant minutieusement les investissements qui lui sont soumis et en ayant de nombreuses rencontres avec les investisseurs et leurs intermédiaires au Canada et à l'étranger,

l'Agence véhicule une image positive du Canada comme pays propice à l'investissement.

Voici les points saillants du Programme pour l'exercice 1988-1989:

- les initiatives de recherche d'investissement de l'Agence dans des secteurs de haute technologie au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Italie et au Japon ont donné lieu à d'excellents résultats. L'Agence est parvenue à réunir de nombreux gens d'affaires canadiens et non canadiens dans des secteurs de technologie de pointe pour discuter d'alliances commerciales, d'investissements entièrement nouveaux au Canada et de transferts technologiques;

- l'investissement commercial intérieur et étranger au Canada a été très fort en 1988. D'après l'expérience du premier semestre, il est prévu que l'investissement direct étranger au Canada en 1988 dépassera le record de tous les temps atteint en 1987 (voir page 16);

- à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, la Loi sur Investissement Canada ainsi que son Règlement et ses lignes directrices ont été modifiés;

- l'Agence a publié de nouveaux formulaires et de nouvelles données pour communiquer et permettre la mise en oeuvre des nouvelles politiques et modalités liées à la fonction de réglementation de l'Agence à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis; et

- en prévision de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'Agence a préparé de la documentation spéciale pour les conseillers en investissement et secrétaires commerciaux canadiens à l'étranger ainsi que de nouveaux documents de promotion conçus pour informer les investisseurs étrangers et américains des avantages additionnels que l'Accord offre aux entreprises au Canada.

Points saillants du Programme pour 1987-1988:

- le Canada a atteint un niveau record d'investissements directs étrangers et les investissements de portefeuille nets par des non-résidents ont atteint leur deuxième plus haut niveau (voir pages 16 et 18);

- le Canada a gardé le rang que lui avait accordé le World Economic Forum dans le cadre du sondage annuel de la compétitivité nationale (voir page 17);

- l'Agence a participé à la rencontre des ministres fédéraux, provinciaux et des territoires chargés du développement

économique régional, à Whitehorse en mai 1987, lequel a mené à de nouveaux niveaux de coopération intergouvernementale; et

- l'Agence a lancé de nouvelles publications, notamment un bulletin trimestriel distribué dans le monde entier, Investir au Canada, et Prospectus Canada, une brochure promotionnelle de haute tenue (voir page 20).

2. Examen des résultats financiers

Le tableau 2 résume les principaux changements dans les besoins de financement survenus en 1987-1988.

Tableau 2: Résultats financiers en 1987-1988

(en milliers de dollars)	1987-1988		
	Réel	Budget principal	Différence
Programme d'Investissement Canada	9 430	9 103	327
Années-personnes	121	127	(6)

Explication de la différence: Les dépenses réelles pour 1987-1988 sont établies à 327 000 $, soit 0,04 % de plus que le Budget principal. Cette différence est surtout attribuable aux facteurs suivants:

	(en milliers de dollars)
• diminution des traitements et salaires par suite du retard à combler des postes vacants, compensée par l'accroissement des coûts reliés aux contributions au régime d'avantages sociaux des employés; et	27
• budget des dépenses supplémentaire (D) pour services de consultation.	300

C. Données de base

1. Introduction

La Loi sur Investissement Canada est entrée en vigueur le 30 juin 1985. La nouvelle loi a été adoptée par le Parlement pour stimuler les investissements, au Canada, qui contribuent à la croissance économique et à l'emploi. On encourage les Canadiens et les non-Canadiens à investir. La Loi prévoit aussi l'examen des investissements importants faits au Canada par des non-Canadiens pour assurer qu'ils apportent un avantage net au Canada.

Les efforts engagés par le gouvernement fédéral au chapitre des investissements exigent une coordination étroite du travail de trois organismes - Investissement Canada, le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le ministère des Affaires extérieures (Commerce international). Ainsi, Investissement Canada, qui joue un rôle de coordination fédérale globale est responsable des politiques et de la recherche ayant trait au développement des investissements et au climat d'investissement au Canada. En outre, elle centralise les services destinés à promouvoir et à faciliter les investissements et complète les activités des autres ministères en coordonnant la préparation de matériel publicitaire, de recherche, de communications et de publicité. L'Agence est aussi chargée d'appliquer la réglementation découlant de la Loi sur Investissement Canada. Par ailleurs, le ministère des Affaires extérieures (Commerce international), qui est fortement représenté à l'étranger, s'occupe de la promotion des investissements à l'échelle internationale. Le ministère de l'Expansion industrielle régionale, qui possède un réseau de bureaux régionaux, se charge des activités sectorielles et régionales ayant trait à l'investissement au Canada, ainsi que de la recherche visant des régions précises.

La coordination opérationnelle des activités de promotion des investissements du gouvernement fédéral est assurée par un comité que dirige le président d'Investissement Canada qui regroupe les sous-ministres des ministères de l'Expansion industrielle régionale et des Affaires extérieures (Commerce international) ainsi que des hauts fonctionnaires des ministères des Finances et d'Emploi et Immigration.

2. Mandat

L'article 6 de la Loi sur Investissement Canada prévoit la création d'une agence, Investissement Canada, chargée de conseiller et d'aider le ministre responsable de l'application de la Loi. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale est le ministre responsable d'Investissement Canada. L'Agence s'occupe de la promotion des investissements de Canadiens et de non-Canadiens dans des activités commerciales tout en donnant au Ministre l'assurance que les investissements importants de non-Canadiens qui sont à l'avantage du Canada.

3. Objectif du Programme

Contribuer à l'expansion économique du Canada en agissant à titre de catalyseur et de centre névralgique des efforts déployés par les secteurs public et privé en vue d'accroître les investissements qui profitent au Canada.

4. Description du Programme

L'article 2 de la Loi sur Investissement Canada stipule ce qui suit:

> "Reconnaissant qu'une augmentation du capital et que le développement de la technologie apporteraient des avantages au Canada, la présente loi vise, d'une part, à encourager les investissements au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens qui contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois et, d'autre part, à instaurer l'examen des investissements importants effectués au Canada par des non-Canadiens afin de garantir ces avantages."

Le gouvernement s'est engagé à adopter des politiques qui favorisent de plus hauts niveaux d'investissement, plus d'innovations, une compétitivité internationale accrue et un climat favorable, de façon à assurer la mise sur pied et la croissance de nouvelles entreprises.

Dans le cadre de ses réalisations d'ordre économique, le gouvernement a déposé le projet de loi sur Investissement Canada le 7 décembre 1984. Le 30 juin 1985, la Loi sur Investissment Canada est entrée en vigueur. Elle remplace la Loi sur l'examen de l'investissement étranger et crée une nouvelle agence, Investissement Canada.

Investissement Canada a un triple rôle:

- promouvoir les investissements de Canadiens et de non-Canadiens au Canada;
- faire des recherches et donner des avis sur des questions ayant trait à l'investissement; et
- examiner les investissements importants de non-Canadiens pour assurer qu'ils apportent un avantage net au Canada.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure par activité: L'actuel Programme d'Investissement Canada comporte une activité répartie en sous-activités: la promotion des investissements au Canada comprenant l'élaboration de politiques et la recherche; l'examen des investissements, l'évaluation des propositions et le contrôle de la conformité; et l'administration.

Tableau 3: Structure par activité

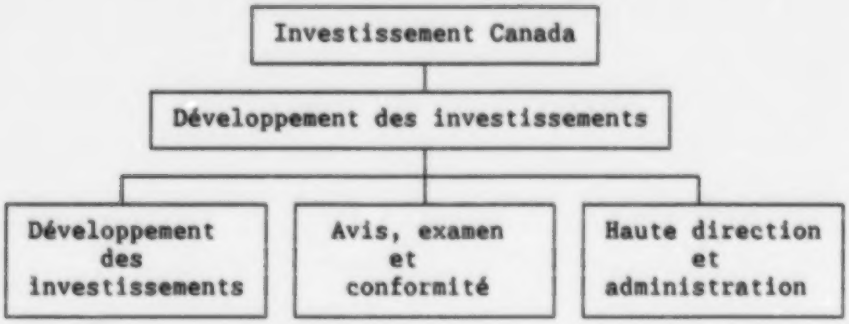

On trouvera au tableau 4 les ressources de l'Agence par sous-activité et par organisme pour l'exercice 1988-1989. Étant donné qu'Investissement Canada est administrée comme un programme unique, les coûts des sous-activités sont des estimations.

Tableau 4: Ressources par organisme/sous-activité (en milliers de dollars)

		Sous-activités			
		Développement des investissements	Avis, examen et conformité	Haute direction et administration	TOTAL
Organisme	**A-P**	(65 A-P)	(27 A-P)	(34 A-P)	(126 A-P)
Président	7			618	618
Développement de l'investissement	37	3 204			3 204
Examen des investissements	16		875		875
Secrétaire générale	11		675		675
Recherche et politiques sur l'investissement	28	2 164			2 164
Services généraux	27			2 022	2 022
Total	**126**	**5 368**	**1 550**	**2 640**	**9 558**

Organisation: Tous les bureaux d'Investissement Canada sont situés à Ottava. L'Agence est dirigée par un administrateur en chef (président) nommé par le gouverneur en conseil et tenu de rendre des comptes au Ministre sur les activités de l'Agence. Celle-ci comporte cinq unités administratives relevant directement du président: la Division du développement de l'investissement; la Division de l'examen des investissements; la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement; la Division de la secrétaire générale; et la Division des services généraux.

La Division du développement de l'investissement travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux, les provinces, les territoires et le monde des affaires pour promouvoir le climat des investissements au Canada et offrir une vaste gamme de services aux investisseurs, au Canada et à l'étranger. La Division centralise les activités de promotion de l'investissement réalisées par le gouvernement fédéral et favorise la collaboration fédérale-provinciale en matière de développement des investissements. Avec d'autres ministères fédéraux, elle prépare et applique des stratégies et des plans d'activité nationaux et internationaux liés au développement des investissements, et facilite l'investissement au Canada en offrant des conseils aux investisseurs et à leurs conseillers.

La Division de l'examen des investissements est chargée d'examiner et d'évaluer les propositions d'investissement en vue d'établir si ces investissements apporteront un avantage net au Canada; de plus, elle assure que les projets des investisseurs et les engagements officiels qu'ils ont pris se concrétiseront.

La Division de la recherche et des politiques sur l'investissement fait des recherches stratégiques pour appuyer les activités de l'Agence, surveille systématiquement les investissements au Canada et dans certains pays concurrents, met au point et tient une banque de données sur l'investissement, et fait des analyses des initiatives, lois, règlements et politiques au Canada (fédéraux et provinciaux) et à l'étranger qui influent sur l'investissement.

La Division de la secrétaire générale est chargée d'examiner et de certifier tous les avis et demandes reçus pour examen des investisseurs conformément à la loi, de donner au Ministre des conseils au sujet des questions de statut soumises par les investisseurs et de conseiller le Ministre sur les demandes de mise en oeuvre hâtive, de fournir des conseils juridiques sur l'interprétation et l'application de la Loi et du Règlement, de coordonner les demandes reçues conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des reseignements personnels et de contrôler les activités d'investissement au Canada pour assurer le respect de la Loi.

La Division des services généraux donne des avis et conseils et fournit des services à l'Agence sur des questions de gestion des ressources humaines, de coordination de la planification stratégique et

opérationnelle, de gestion financière, d'administration, d'informatique et d'évaluation des programmes.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Les deux facteurs les plus susceptibles d'influer sur le climat des investissements au Canada au cours de 1989-1990 et des années qui suivront sont l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et la réforme fiscale canadienne. Investissement Canada devra consacrer des ressources au contrôle des décisions d'investissement des gens d'affaires au Canada et à l'étranger par suite de ces changements importants sur la scène canadienne.

De nombreux pays industrialisés mènent des campagnes de promotion des investissements dynamiques, bien développées en vue de créer des emplois et de susciter des investissements dans le secteur de la technologie. Le Canada doit être tout aussi concurrentiel dans le commerce des biens et des services que pour ce qui est d'attirer et de retenir des investissements de qualité.

2. Initiatives

Voici les initiatives prévues pour 1989-1990:

- adopter des **initiatives de recherche** d'investissements plus dynamiques, mieux ciblées et liées à certaines technologies stratégiques - la biotechnologie, les matériaux de pointe, l'optoélectronique, les logiciels;

- mettre au point **de nouvelles publications** à l'appui d'initiatives de promotion sur certains marchés, y compris deux numéros spéciaux du bulletin de l'Agence, Investir au Canada, - "Pleins feux sur l'Europe" et "Pleins feux sur l'Asie", des témoignages de haute qualité d'entreprises faisant partie de secteurs de technologies stratégiques ou de secteurs ciblés et des suppléments de magazine;

- **appliquer les modifications à la Loi et au Règlement** relativement à l'examen et aux avis d'investissement de manière à tenir compte des dispositions de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, à assurer une communication efficace des changements aux investisseurs et à fournir des conseils aux investisseurs au sujet de leur statut et de l'application des nouvelles dispositions;

- placer davantage l'accent sur la promotion des **investissements commerciaux au Canada en tant que base pour desservir le marché nord-américain** en signalant aux

investisseurs les avantages découlant de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis;

- contrôler et évaluer des **décisions relatives aux investissements commerciaux** effectués par des Canadiens et des non-Canadiens à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, de la réforme fiscale et d'autres changements touchant le climat des affaires - sur les plans de la réglementation, de la compétitivité et de la technologie;

- accorder une importance accrue à la **promotion de l'investissement au Canada** en encourageant la formation de coentreprises, l'octroi de mandats de production mondiaux et la création d'alliances entre des entreprises financées au moyen de capital de risque;

- accorder une importance accrue au **repérage d'investissements intérieurs**, à l'établissement de coentreprises, à l'obtention de mandats de production mondiaux par des entreprises canadiennes ainsi qu'à l'investissement direct canadien à l'étranger, aux investissements de portefeuille par des non-résidents au Canada et aux programmes de recherche des investissements et aux stimulants des autres pays;

- **donner des conseils concernant l'élaboration de politiques canadiennes** au sujet de l'intégration économique ultérieure de l'Europe, prévue pour 1992, et les négociations multilatérales en vertu du GATT; et

- mettre en oeuvre une **fonction officielle d'évaluation** de programmes pour compléter la mesure continue du rendement des programmes et permettre un examen plus approfondi des principales activités de l'Agence. On évaluera en premier lieu l'activité auxiliaire de développement des investissements.

3. État des initiatives annoncées antérieurement

La plupart des initiatives mentionnées dans le programme de l'an dernier ont été réalisées ou sont sur le point de l'être:

- la mise en oeuvre de programmes de recherche de nouveaux investissements avec, à l'appui, des Documents d'information à l'intention des directeurs d'entreprises, et des profils des secteurs canadiens, au Royaume-Uni, en République fédérale d'Allemagne, au Japon, en Italie et aux États-Unis en vue d'inciter les entreprises étrangères à effectuer des investissements entièrement nouveaux au Canada ou à s'y engager dans des entreprises conjointes avec des entreprises canadiennes.

Ces initiatives ont donné lieu à des niveaux d'investissements directs étrangers records en 1987;

- les réactions des investisseurs commerciaux canadiens et non canadiens à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ont été suivies de très près. Les premières indications révèlent que le milieu des affaires est très optimiste pour ce qui est des investissements commerciaux au Canada et il est prévu que les augmentations des investissements commerciaux se matérialiseront; et

- dans le cadre du programme de recherche de l'Agence, un certain nombre d'études ont été publiées, par exemple Le capital-risque au Canada et L'économie politique du regroupement stratégique d'entreprises.

E. Efficacité du Programme

L'an dernier, Investissement Canada a participé au programme de renouveau économique du gouvernement. En représentant le Canada dans le cadre de rencontres nationales et internationales d'investisseurs et de chefs de file du milieu des affaires, par l'intermédiaire de ses programmes de communication et de ses initiatives sans pareil de recherche des investissements, et à l'occasion de réunions diverses avec des investisseurs potentiels, Investissement Canada a fait savoir que le Canada offre un climat propice aux affaires et un grand nombre de débouchés d'investissements prometteurs.

Le programme a donné les résultats suivants:

- un niveau record d'investissements directs étrangers au Canada, soit 10,2 milliards de dollars en 1987. Tant les investissements commerciaux canadiens qu'étrangers au Canada ont été élevés en 1988. Selon les résultats du premier semestre, il est prévu que les investissement directs étrangers au Canada dépasseront en 1988 le chiffre record de 1987. En 1987, les investissements de portefeuille nets par des non-résidents au Canada se sont chiffrés à 14,7 milliards de dollars, chiffre qui avait été dépassé uniquement en 1986 (voir tableau 5 à la page 18 Entrées brutes d'IDE);

- avoir attiré au Canada un certain nombre d'investissements ayant fait naître de la technologie, à la suite des programmes de recherche d'investissements et le service aux investisseurs de l'Agence et à la suite de l'appui particulier que l'Agence accorde aux conseillers canadiens en investissement à l'étranger;

- les rapports des missions canadiennes à l'étranger et des dirigeants du monde des affaires que l'image du Canada en

tant qu'emplacement intéressant pour l'investissement continuent de s'améliorer;

- en 1987, le World Economic Forum a classé le Canada au sixième rang pour la compétitivité internationale parmi les vingt-deux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour la deuxième année consécutive, comparativement au onzième rang en 1984 et au septième rang en 1985; et

- les investissements appuyés par Investissement Canada peuvent être cités comme exemples de résultats positifs à réaliser. En voici quelques exemples:

  - une entreprise française intéressée à construire une fonderie pour fabriquer des culasses et des tuyaux d'admission en aluminium pour les constructeurs d'automobile nord-américains. L'entreprise a examiné plusieurs emplacements en Amérique du Nord pour sa nouvelle usine et après avoir joint ses efforts avec ceux de la province de Québec, du ministère de l'Expansion industrielle régionale et d'autres, l'entreprise a décidé de faire un gros investissement (115 millions de dollars) au Québec;

  - une société américaine privée a mis au point un système d'analyse chimique du sang portatif ayant recours à une technologie très avancée dans le secteur des semi-conducteurs. L'entreprise cherchait un emplacement au Canada en même temps que près d'une douzaine d'autres emplacements aux États-Unis. L'Agence a immédiatement réuni une équipe de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux et coordonné tous les efforts avec le consulat général aux États-Unis. L'entreprise a établi ses activités canadiennes à Kanata, en Ontario; et

  - un entrepreneur du secteur de la défense installé aux États-Unis était intéressé à s'établir au Canada. L'Agence a organisé des réunions de haut niveau avec des participants de l'industrie de la défense dans plusieurs ministères fédéraux. L'entreprise a également été mise en rapport avec des sociétés de développement municipal et local. L'entreprise est maintenant établie au Canada et participe activement à l'industrie de la haute technologie.

Tableau 5: Entrées brutes d'IDE au Canada 1982-1987

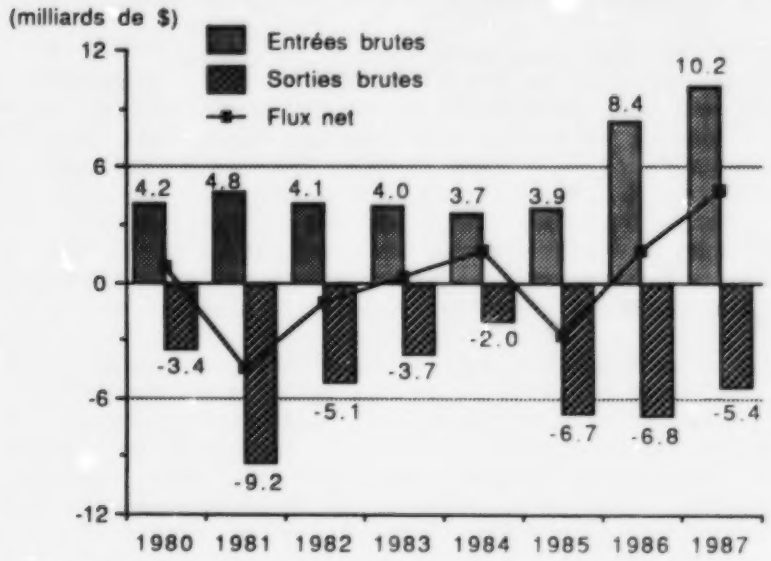

* Source: Statistique Canada

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Le mandat et les activités d'Investissement Canada sont un volet important du programme de renouveau économique du gouvernement du Canada. En incitant les Canadiens à investir davantage au Canada et en attirant des investissements de qualité en provenance de l'étranger, l'Agence contribue à ce renouveau économique tout en rendant le Canada plus compétitif sur le plan international. Pour atteindre ces objectifs, il faut que les Canadiens soient convaincus de l'importance des investissements, provenant tant du pays que de l'étranger, et que les non-Canadiens sachent bien que le Canada accueille les investissements étrangers et est un pays propice aux affaires. La concurrence internationale dans le domaine des investissements de qualité est vive et complexe. Pour réussir, le Canada doit par conséquent faire preuve de créativité et de dynamisme.

Investissement Canada se distingue par ses compétences particulières en matière d'investissement et par ses objectifs centrés sur le développement des investissements. Grâce à ses activités de recherche des investissements, à ses documents d'information et aux services qu'elle offre aux investisseurs éventuels, l'Agence permet au Canada de promouvoir de façon concurrentielle l'investissement au Canada par les Canadiens et les non-Canadiens.

Jusqu'ici, les résultats sont encourageants, mais il y a d'autres défis à relever, notamment d'optimiser les possibilités découlant de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et de la

réforme fiscale. Il faut inciter les Canadiens à investir davantage au Canada, et démontrer aux non-Canadiens les avantages d'être implantés au Canada pour desservir le marché nord-américain.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les investissements directs étrangers au Canada ont atteint un niveau record et continuent d'augmenter. Tant les investissements commerciaux intérieurs que les investissements de portefeuille par des non-résidents sont élevés.

Les efforts de l'Agence en vue de promouvoir au Canada des investissements de qualité entièrement nouveaux et dans des coentreprises et de transmettre le message que le Canada accueille l'investissement étranger et constitue un endroit intéressant à partir duquel il est possible de desservir le marché nord-américain et les marchés mondiaux en 1988-1989 ont inclus les initiatives suivantes:

- la tenue de nombreux séminaires et réunions entre des investisseurs potentiels, des dirigeants du milieu des affaires et des intermédiaires financiers à Londres, Paris, Lyon, Francfort, Munich, Cologne, Genève, Zurich, Davos, Tokyo, Osaka, Hong-kong et San Francisco, en tout des milliers de personnes;

- représenter le Canada à des réunions nationales et internationales d'investisseurs et de dirigeants commerciaux, y compris le colloque du World Economic Forum à Davos, en Suisse; la conférence annuelle de l'Association canadienne de développement industriel; la conférence de l'American Industrial Development Research Council à Chicago; et la Conférence annuelle du Financial Analysts Forum à San Francisco;

- environ 70 discours prononcés au Canada et à l'étranger par des hauts fonctionnaires de l'Agence, notamment à la foire annuelle de la biotechnologie à Santa Clara, en Californie, à la Conférence sur les occasions d'affaires au Canada, à Toronto, et au colloque des investisseurs internationaux, à Vancouver;

- l'Agence a participé au Congrès mondial des entreprises à croissance rapide à Montréal et joue un rôle important dans l'organisation de la prochaine mission d'entreprises japonaises de biotechnologie;

- l'appui de missions ministérielles en Italie, en Allemagne, en France, en Suisse, au Royaume-Uni et aux États-Unis;

- la préparation et la publication de documents de promotion uniques en anglais, en français, en allemand et en japonais, y compris 55 000 exemplaires de Prospectus Canada et 13 000 exemplaires du numéro spécial du bulletin trimestriel

Investir au Canada (en plus des 10 000 numéros habituels par parution);

- des réponses et d'autres types d'aide à environ 5 000 personnes demandant à l'Agence des données sur l'investissement au Canada; et

- le travail actif et direct auprès d'environ 250 entreprises intéressées à faire de nouveaux investissements au Canada.

Pour ce qui est de la fonction examen, l'Agence a procédé au total, pendant la période allant du 1er avril 1987 au 31 mars 1988, à l'étude de 1 063 investissements, soit 862 avis et 201 demandes sujettes à l'examen. Compte tenu des retraits, des dossiers incomplets et des propositions qui n'avaient pas encore été examinées à la fin de l'exercice financier, le nombre d'investissements s'est élevé à 937 (voir tableau 6).

Tableau 6: Tendance du nombre des investissements assujettis à la Loi

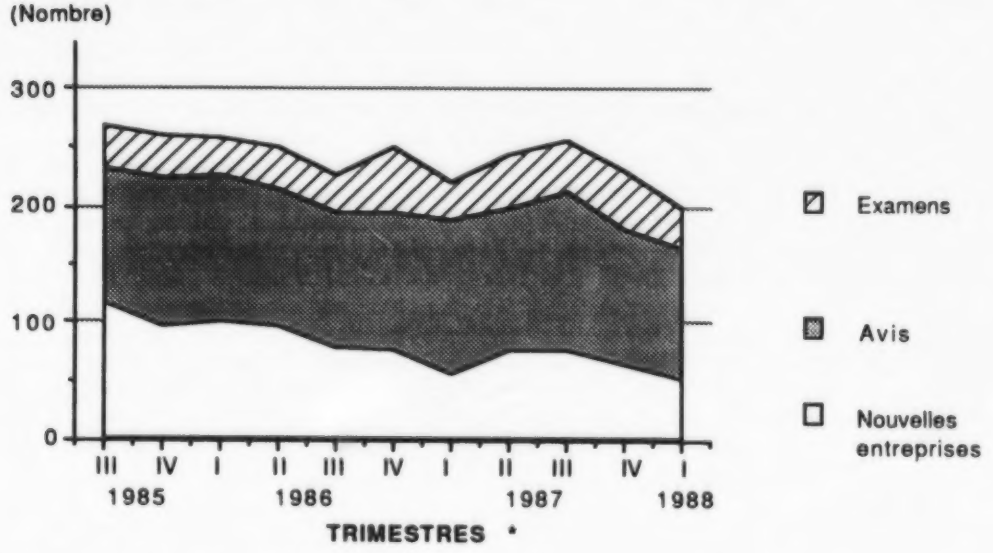

* (données cumulées 30/06/85 - 31/03/88)

De ce nombre, 275 concernaient de nouvelles entreprises et représentaient des investissements prévus de 346,5 millions de dollars, et 662 (dont 178 demandes sujettes à l'examen) portaient sur la prise de contrôle d'entreprises canadiennes dont l'actif total s'élevait à 20,2 milliards de dollars (voir tableau 7).

En ce qui concerne les transactions sujettes à l'examen, le temps moyen pour l'étude des investissements et la prise d'une décision sur

les avantages qu'elles présentent pour le Canada s'établissait à 34 jours au cours de l'année financière qui a pris fin le 31 mars 1988.

Tableau 7: Valeur des investissements assujettis à la Loi

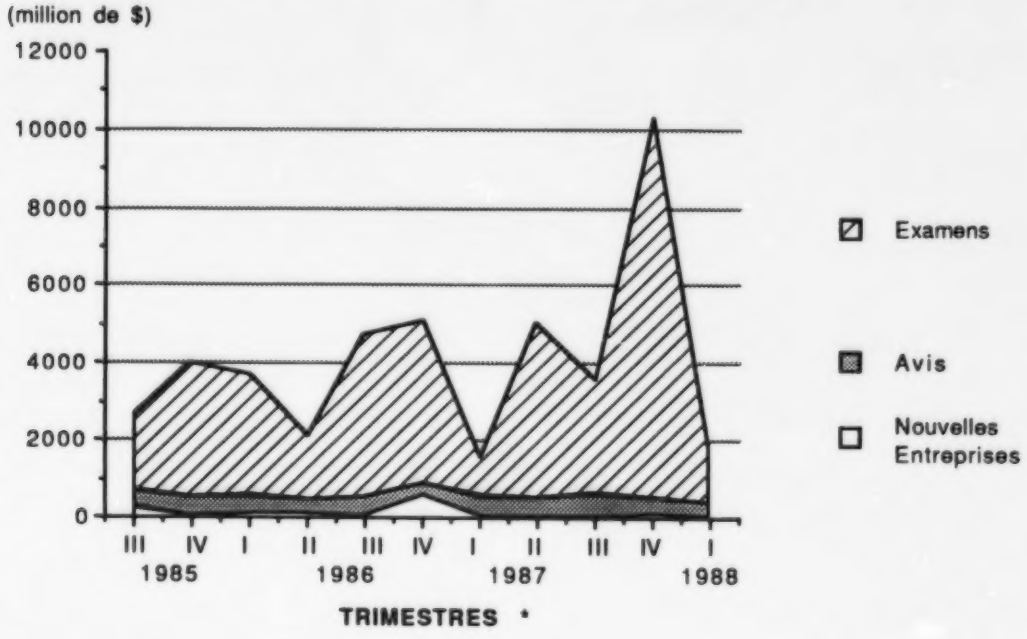

* (données cumulées 30/06/85 - 31/03/88)

Durant l'année financière en cours, la Division de la secrétaire générale s'est occupée d'apporter des modifications à la Loi, au Règlement et aux lignes directrices sur Investissement Canada. Ces modifications, qui établissent des règles pour les investisseurs américains, tiennent compte des changements à la Loi sur Investissement Canada la Loi dans le cadre de l'Accord de libre-échange.

La Division de la secrétaire générale examine tous les avis et demandes pour vérifier s'ils sont conformes à la Loi et au Règlement sur Investissement Canada.

La Division a également répondu aux demandes de renseignements officielles concernant l'application et l'interprétation de la Loi sur Investissement Canada. Au cours de l'année financière 1987-1988, elle a répondu à environ 1 960 demandes de ce genre (en moyenne 38 par semaine).

La Division de la secrétaire générale est en outre chargée de traiter les opinions ministérielles officielles émises en vertu de la Loi sur Investissement Canada. Entre le 1er avril 1987 et le 31 mars 1988, 45 opinions concernant l'applicabilité de la Loi à certains

investissements et 5 opinions sur le statut des investisseurs ont été émises. Les temps de réponse moyens étaient de 18 et 79 jours respectivement.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Les besoins financiers d'Investissement Canada par article sont présentés au tableau 8.

Tableau 8: Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Prévu* 1988-1989	Réel 1987-1988
Personnel			
Traitements et salaires	5 981	5 769	5 661
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	926	885	910
	6 907	6 654	6 571
Biens et services			
Transports et communications	710	670	527
Information	350	267	329
Services professionnels et spéciaux	1 060	1 015	1 338
Location	180	170	132
Achat de services de réparation et d'entretien	130	155	123
Services publics, fournitures et approvisionnements	190	188	245
Autres subventions et paiements	1	1	4
	2 621	2 466	2 698
Total des dépenses de fonctionnement	9 528	9 120	9 269
Capital	30	80	161
	9 558	9 200	9 430

* Les prévisions pour 1988-1989 sont fondées sur l'information dont disposait la direction au 30 novembre 1988.

2. Besoins en personnel

Les dépenses en personnel représentent 72,2 % des dépenses totales du Programme. Un aperçu des besoins en personnel du Programme est présenté au tableau 9.

Tableau 9: Détail des besoins en personnel

	Années-personnes autorisées			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen
	1989 1990	1988 1989	1987 1988		1989-1990
Gestion	15	16	16	56 200-123 400	88 776
Scientifique et professionnelle					
Économique, sociologie et statistique	7	7	6	16 185- 77 100	48 683
Bibliothéconomie	2	1	1	22 042- 52 255	35 595
Administration et service extérieur					
Services administratifs	6	7	7	15 178- 64 300	41 471
Commerce	31	33	32	16 748- 69 116	56 126
Gestion des systèmes d'ordinateurs	2	2	2	21 587- 70 665	31 685
Gestion des finances	3	1	1	14 100- 63 177	48 559
Services d'information	6	5	4	15 055- 64 300	44 492
Gestion du personnel	5	4	4	14 737- 60 493	46 074
Administration des programmes	5	4	4	15 178- 64 300	36 640
Technique					
Soutien des sciences sociales	2	2	2	14 009- 64 044	31 169
Soutien administratif					
Commis aux écritures et aux règlements	10	11	11	14 338- 35 194	24 929
Traitement des données	2	2	2	14 912- 41 166	30 927
Secrétariat, sténographie et dactylographie	27	29	27	14 210- 35 419	25 386
Autres	1	1	1	17 034- 35 284	
Exploitation					
Autres	2	1	1	14 755- 44 350	

Nota: Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle des traitements de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1988. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre

d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

	Années-personnes Non-Controlées			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement 1989-1990
	1989 1990	1988 1989	1987 1988		
Autre	1			0-147,700	

3. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses du Programme ne comprend que les dépenses qui doivent être imputées aux crédits votés. Le tableau 10 présente d'autres éléments de coût dont il faut tenir compte pour établir le coût total estimatif du Programme.

Tableau 10: Coût total estimatif du Programme pour 1989-1990

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Plus* autres coûts	Coût total estimatif du Programme 1989-1990	1988-1989
	9 558	950	**10 508**	10 282

* Les autres coûts de 950 000 $ comprennent:

	(en milliers de dollars)
• locaux fournis sans frais par Travaux publics	785
• émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Services	13
• avantages sociaux des employés constitués de la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	152